

**FCP de droit français**

**RICHELIEU EURO CREDIT  
UNCONSTRAINED**

**RAPPORT ANNUEL**

au 31 décembre 2024

**Société de Gestion : RICHELIEU GESTION**

**Dépositaire : Caceis Bank**

**Commissaire aux Comptes : KPMG Audit**

RICHELIEU GESTION - 1-3-5 Rue Paul Cézanne - 75008 - Paris

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	16
6. Comptes de l'exercice	20
7. Annexe(s)	72
Caractéristiques de l'OPC (suite)	73
Information SFDR	82



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I  
Code ISIN : FR0011374651  
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion  
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 12/07/2024

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée :** Le produit a été créé le 30 octobre 2012 pour une durée de 99 ans.

**Objectif :** Le produit a pour objet la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indicateur de référence composite €STER capitalisé +3,10% , sur la durée de placement recommandée de 3 ans via une gestion discrétionnaire fondée sur l'application de critères financiers et extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence ESTER capitalisé +3,10%.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds adopte un style de gestion opportuniste et discrétionnaire en investissant sur des titres de créance et instruments libellés en euro ou en devises du marché monétaire, de dette publique, de dette privée, et de dette convertible, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, notation, secteur d'activités ou types de valeurs. Les investissements seront cependant à dominante d'obligations d'entreprises dans des conditions normales de marché.

La gestion repose sur l'analyse par le gérant des rémunérations en taux selon les différentes maturités (courbe), les différents pays et les différentes qualités de signature des émetteurs. Cette analyse tient largement compte de la perception qu'a le gérant sur la situation du cycle économique et financier au moment de l'analyse. Le choix des émetteurs provient de l'analyse financière de l'équipe de gestion sur leur qualité et leur solvabilité.

La sélection des titres est effectuée:

- d'une part, à travers une analyse extra-financière ESG fondée sur une note ESG moyenne du fonds devant être supérieur à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement. Ainsi, les meilleurs acteurs de l'univers initial seront globalement privilégiés, actant que dans la mesure où certains secteurs sont dans l'ensemble considérés comme plus vertueux, cette démarche pourrait induire des biais sectoriels dans la sélection obligataire. L'analyse extra-financière, qui s'applique tout au long de l'existence du produit, porte hors liquidité sur (i) 90% minimum pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade et la dette souveraine émises par des pays développés et (ii) 75% minimum pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents »,

- d'autre part, en fonction des anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des données macroéconomiques et de marché. Les gérants apprécient ensuite les caractéristiques techniques propres au titre. Parallèlement, afin d'évaluer le risque crédit, une analyse financière portant sur les émetteurs est menée.

Le produit est investi en obligations de toutes natures (classiques, convertibles, remboursables, ...) et en autres titres de créance à taux fixe et/ou variable émis en euros ou en US dollar, ainsi qu'aux instruments du marché monétaire. Le produit pourra exposer l'intégralité de son actif net aux produits de taux à caractère spéculatif plus risqués, non notés ou dits « high yield », c'est à dire dont la notation long terme est inférieure à BBB- ou Baa3 selon les échelles de notation des agences officielles ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre -4 et +8. La sensibilité mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de l'actif du produit. Le produit pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir son actif au risque de taux et actions et/ou exposer son actif au risque de taux.

**Affectation des revenus :** Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés :** Investisseurs institutionnels

### Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieugestion.com](mailto:connect@richelieugestion.com) ou sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieugestion.com/notre-gamme/](http://www.richelieugestion.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 545 EUR	8 056 EUR
	Rendement annuel moyen	-34,55 %	- 6,95 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 556 EUR	8 958 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,44 %	- 3,60 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 244 EUR	9 981 EUR
	Rendement annuel moyen	2,44 %	- 0,06 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 633 EUR	8 958 EUR
	Rendement annuel moyen	16,33 %	4,28 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/09/20 - 30/09/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [28/06/22 - 28/06/24].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/19 - 31/12/21].

## Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	134 EUR	407 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,34 %	1,34 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,27 % avant déduction des coûts et de - 0,06 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	90 EUR
Coûts de transaction	0,44 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	44 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	N/A

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11H30. Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieugestion.com](mailto:reclamation@richelieugestion.com), site web : <https://richelieugestion.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-euro-credit-unconstrained-i-fr0011374651/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

**Le 11/06/2024** (lettre aux porteurs datée du 05/06/2024)

- Changement de dénomination pour Richelieu Euro Credit Unconstrained
- Changement de l'indicateur de référence, dont la composante 70% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 1-3 ans est supprimée au profit du seul taux monétaire Ester, auquel est ajouté un taux fixe spécifique à chaque classe de parts
- Changement de la stratégie d'investissement mise en oeuvre, sans impact sur les instruments utilisés
- Changement de l'analyse extra-financière ESG (communication réduite)
- Création d'une nouvelle classe de parts RUSD(H), libellée en dollar américains mais couverte contre le risque de change, et changement de dénomination de la classe de parts F (ISIN FR0013446747) qui devient N

**Le 12/07/2024**

- Augmentation des frais de gestion et ajout d'une commission de surperformance, en contrepartie de la suppression des commissions de mouvement perçues par la société de gestion, ainsi que des commissions de souscription.

### 3. RAPPORT DE GESTION

#### **Janvier 2024**

Nous avons vendu les obligations TDF 2026 qui ne satisfaisaient plus les critères ESG et acheté des Iliad 2027 à la place. Ce faisant, nous avons réalisé un pick-up de taux de 75 bp.

Les contraintes ESG nous ont aussi poussés à vendre les obligations ZF finance 2026.

Nous avons allégé la ligne d'Accor 2026 qui présentait un poids trop important dans l'actif du fonds et qui, ayant très bien performé, avait désormais un potentiel de performance assez limité.

Par la suite nous avons continué à alléger cette ligne pour rentrer une nouvelle signature (Loxam 2029) dans le but de diversifier le portefeuille et enregistrer un pick-up de taux intéressant (165 bp).

Dans le même esprit (diversification et pick up de taux), nous avons switché l'obligation à taux variable Goldman Sachs 2027 contre de la Paprec 2029.

L'idée était aussi de commencer à rallonger par petites touches la duration pour profiter de la fin du cycle de hausse des taux directeurs, voire de la baisse qui devrait survenir en 2024.

Richelieu Obligations Court Terme a progressé de plus de 30 bps au mois de janvier et surperforme légèrement son indice.

#### **Février 2024**

Depuis le début de l'année les investisseurs se montrent très optimistes concernant les perspectives de baisse des taux directeurs. La BCE de son côté tente de calmer les ardeurs de ces derniers sans provoquer trop de turbulences sur les marchés.

La Banque Centrale Européenne rappelle ainsi régulièrement que si l'inflation évolue dans le bon sens, elle reste malgré tout à un niveau encore trop élevé. Par ailleurs, bien que confrontée à des vents contraires et beaucoup d'incertitudes géopolitiques, la croissance reste résiliente. Il n'y a donc pas lieu de se précipiter.

Les taux des emprunts d'Etat se sont donc tendus en février, comme en Janvier. Les taux des emprunts corporate « Investment Grade » ont fait de même mais avec une plus faible ampleur. Seul le « high Yield » tire son épingle du jeu avec des performances dans le vert.

Après cette correction les anticipations des marchés semblent être plus en phase avec l'opinion des Banques centrales.

Une baisse des taux directeurs semble se profiler pour cet été. Nous avons donc continué à diminuer la partie à taux variable (obligations euribor 3 mois) à hauteur de 6% de l'actif.

Ces obligations représentent désormais moins de 8% de l'actif du fonds.

Malgré cet environnement adverse, Richelieu Obligations Court Terme a progressé de plus de 30 bps au mois de février et surperforme son indice de plus de 40 bps sur la période.

#### **Mars 2024**

Les marchés obligataires se sont très bien comportés au mois de mars : entre +0.37% et +1.15%, selon la maturité, pour les indices des emprunts d'Etat de la zone euro.

Les emprunts « corporate Investment Grade » quant à eux, ont progressé de 1.20% environ tandis que les « corporate High Yield » ont suivi le même chemin mais plus modestement (+40 bps environ).

La structure du portefeuille est restée quasi inchangée. Nous avons simplement vendu une obligation Eurofins perpétuelle « callable » en 2025 et acheté une obligation Nexi 2029.

La courbe des taux était inversée mais elle est désormais beaucoup plus plate ; les maturités plus longues retrouvent par conséquent de l'intérêt. Nous avons donc l'intention de rallonger la duration par petites touches.

Richelieu Obligations Court Terme a progressé de plus de 45 bps au mois de mars et sous-performe son indice de 6 bps environ sur la période.

#### **Avril 2024**

Le contexte a été généralement positif en avril pour les actifs obligataires. Richelieu Obligations Court Terme s'est apprécié de 0,19%.

Nous avons acheté les obligations Fnac 2029, récemment émise, Valeo 2029, la Banque Postale Call 2027, Axa Call 2025, et NN Group Call 2028. En contrepartie, nous avons cédé des papiers courts d'émetteurs bancaires. Ces opérations ont pour but d'augmenter la duration et la sensibilité crédit dans un contexte porteur avec les baisses de taux directeurs attendues.

#### **Mai 2024**

Le mois de mai a été positif pour le fonds Richelieu Obligations Court Terme qui s'apprécie de 0,44%.

Nous avons continué d'allonger la duration sur le fonds avec des achats d'obligations hybrides ou subordonnées financières (Engie, La poste et Groupama) et de senior Dufry 2028 financés par des ventes de papiers courts (Air France 2026, Seb 2024).

#### **Juin 2024**

Le fonds Richelieu Obligations Court Terme a été transformé en Richelieu Euro Credit Unconstrained en date du 11 juin 2024. Le fonds investit désormais avec peu de contrainte de duration (fourchette -4 / +8) et toujours sans contrainte de notation ou géographique. L'objectif du fonds sera de prendre une exposition principale aux marchés High Yield et Crossover tout en cherchant à réduire leur volatilité par l'emploi de couverture macro ou spécifique et par repli vers des instruments défensifs (IG et govies) le cas échéant.

A cette fin, le fonds connaît donc un nombre important de mouvement avec des ventes de papiers courts significatives, une hausse de la proportion de High Yield avec pour objectif à court terme d'atteindre 30% de l'actif, une réduction des subordonnées financières au profit des hybrides corporate pour viser dans un premier temps des pondérations de 20% chacune. Ces pondérations seront amenées à évoluer en fonction des vues de l'équipe de gestion.

Ces transformations sont menées avec parcimonie et progressivement afin d'effectuer les transactions dans les meilleures conditions et de lisser le point d'entrée sur les marchés plus dynamiques auxquels le fonds sera désormais exposé.

#### **Juillet 2024**

Depuis la transformation du fonds le 11 juin 2024, le portefeuille évolue vers des investissements à rendement plus élevé de façon progressive. Nous gardons à l'esprit que la plupart des spreads (subordonnées financières, High yield européen et US) sont dans le premier décile le plus serré historiquement et sommes donc patients sur le point d'entrée. D'un point de vue macro, nous estimions fin juin que le risque de ralentissement de l'économie américaine était assez largement sous-estimé par les marchés. Nous avons donc mis en place des positions d'allongement de la duration du fonds en dérivés sur le 2 ans et le 10 ans US ainsi que sur le Bund (10 ans) allemand qui ont contribué pour 0,65% à la progression du fonds sur le mois et conservent du potentiel.

D'une façon générale, nous continuons de redéployer les investissements Investment Grade à courte duration vers des investissements plus longs ou à plus haut rendement. Nous conservons certaines positions en obligations courtes quasi-équivalentes à du cash pour pouvoir saisir des opportunités en cas d'agitation estivale.

Pas de contributeurs spécifique à signaler sur le mois. Les obligations aux durations les plus longues ont généralement le mieux progressé.

#### **Août 2024**

Le mois d'août est venu concrétiser notre analyse sur le positionnement des acteurs de marché, à savoir une trop faible prise en compte du risque de récession aux Etats-Unis. Nos positions dérivées d'allongement de la duration ont largement bénéficié de la baisse des taux advenue en conséquence sur le mois. En revanche, l'épisode de déboucement du carry trade sur le yen n'a eu que peu d'impact sur les spreads de crédit dans un marché estival traditionnellement apathique. Alors que les chances de récession américaine (qui sont proches de 50% selon nous) sont désormais mieux priced, nous avons légèrement renforcé l'exposition au crédit à haut rendement en fin de mois.

La saisonnalité devient cependant moins favorable aux actifs risqués et l'élection présidentielle américaine devrait amener son lot de volatilité dans un marché où les primes de risque sont faibles, nous conservons donc un positionnement généralement défensif et opportuniste.

Comme de coutume au mois d'août, le fonds n'a connu que peu de changements au niveau de l'investissement crédit dans un marché à faible liquidité. Lors de l'épisode de volatilité début août, la déjà mineure exposition au crédit corporate émergent par le biais du fonds IVO a été liquidée.

L'exposition au crédit Loxam, fournisseur de matériel de chantier à l'aspect cyclique, a été allégée par précaution et en prévision d'une diversification prochaine vers l'émetteur Boels, l'un de ses concurrents directs plus petit mais qui bénéficie d'une structure actionnarial familial et d'une exposition géographique aux pays du Nord de l'Europe.

Nous avons initié en fin de mois des positions sur Air France, qui affiche un profil de dette de plus en plus sain malgré une saison touristique 2024 relativement décevante, et Q-Park qui est un propriétaire et gestionnaire de parking. Ce métier, au profil défensif, peut se comparer à celui d'une foncière de niche et bénéficiera d'une éventuelle baisse des taux de financements.

### **Septembre 2024**

Le mois de septembre a vu le pic de stress se produire sur la croissance américaine mais aussi le pivot de la FED sur les taux directeurs avec une baisse peu attendue de 50 points de base. Cette baisse a plutôt marqué le point bas sur les taux courts et longs, le marché craignant que l'inflation puisse se réveiller avec une politique peut-être trop accommodante. Cette phase a été gérée plutôt adroitement sur R ECU avec un allègement important en duration sur les niveaux 3,60%-3,65% sur les taux US. Nous sommes depuis progressivement acheteurs à partir de 3,75% avec une cible finale autour de 4,05%. Nous avons par ailleurs mis en place une position de spread haussière sur le 2 ans US / baissière sur le 2 ans allemand qui reflète notre vue d'une divergence de dynamique économique importante à venir entre US et Europe. Les US pourraient en effet réaccélérer sous l'effet de la baisse des taux, quand l'Europe s'enlise à nouveau dans la stagnation / récession.

Sur le crédit, hormis quelques nuages sur les équipementiers automobiles sur lesquels nous essayons d'être opportunistes et sur quelques dossiers idiosyncratiques, les fondamentaux restent solides. Nous renforçons doucement l'exposition à l'immobilier européen qui devrait profiter de la baisse des taux directeurs à venir.

Nous avons profité de la volatilité au début du mois de septembre pour déployer quelques poches de liquidités ou d'obligations court terme qui restaient en attente. Nous continuons d'aimer les obligations corporate émergentes que nous achetons à travers le fonds IVO Fixed Income, celles-ci présentant un rendement actuariel important (supérieur à 6,5%) et donc une décote par rapport aux pays développés. Nous alourdissons le Haut Rendement européen avec de nombreux petits renforcements ayant amené la taille de la poche de 30% à près de 40%. Schaeffler est un émetteur solide parmi les équipementiers automobiles en tant que premier spécialiste mondial du roulement à bille. Bertrand Franchise est la holding sous laquelle sont regroupées les activités de franchise du groupe Bertrand, leader de la restauration en France avec comme principale marque Burger King, mais aussi Au Bureau, Hippopotamus ou Pitaya... Nous continuons d'investir en obligations hybrides d'entreprises qui offrent dans l'ensemble une prime de subordination toujours attractive même si en diminution.

Deux obligations ont fait l'objet de rachat par l'émetteur avec des primes que nous avons jugées satisfaisantes : l'obligation Mercialys 2027 et la subordonnée Crédit Agricole Assurances. Nous avons donc apporté, et l'obligation Orano 2024 est arrivée à échéance.

### **Octobre 2024**

Comme évoqué le mois précédent, nous observons un vif découplage entre l'économie européenne et l'économie américaine. La première semble inexorablement s'enfoncer dans la stagnation quand la dernière nous a surpris par une réaccélération que nous attendions plutôt post-élection présidentielle. Nous avons réagi rapidement en diminuant drastiquement la duration US dans le fonds et sommes même passés net vendeur de T-Note 10 ans en fin de mois. Ces mouvements ont bénéficié à notre position d'écartement du spread de taux 2 ans US contre 2 ans allemand et à notre exposition en dollar. Ces positions stratégiques et de couverture pourraient s'avérer utiles en fonction du résultat de l'élection présidentielle américaine, une victoire de Donald Trump ayant vocation à amplifier ces mouvements. En crédit, nous restons confiants sur la solvabilité des émetteurs du marché dans leur ensemble et ne voyons pas à moyen terme de hausse des taux de défaut. Nous serons toutefois attentifs, dans un scénario de reflation qui pourrait se dessiner, au pricing power des entreprises en portefeuille ainsi qu'à leur sensibilité au commerce mondial.

Nous avons profité d'un recul sur l'obligation Altarea 2031 pour renforcer notre exposition sur l'émetteur dans une logique d'alourdissement de la poche foncières qui bénéficient graduellement de la baisse des taux européens. La société profite de son profil hybride avec une activité de gestion propre et pour compte de tiers qui continue de bien se porter et une certaine résilience de la partie promotion grâce aux liens solides tissés avec les acheteurs institutionnels.

Nous avons également renforcé des dossiers à haut rendement comme Softbank ou Bertrand Franchises, et acheté l'obligation perpétuelle Alstom qui devrait bénéficier des efforts de diminution du levier du groupe. Nous restons attentifs au marché primaire qui, dans un contexte de spreads faibles, offre des opportunités de sur-rémunération parfois attractives.

L'obligation Covivio est arrivée à échéance et l'obligation perpétuelle MACIF et l'obligation Almayva ont été rappelées par les émetteurs. Nous avons de plus diminué l'allocation monétaire en euro du fonds pour passer de 7% à 4%. Les liquidités ont été principalement investies sur des obligations à haut rendement et des obligations hybrides corporate.

### **Novembre 2024**

L'évènement marquant du mois a sans conteste été l'élection de Donald Trump (et la marée républicaine). Cet événement a des implications à court terme et à long terme pour les taux et le crédit.

Sur les taux, l'exceptionnalisme et le protectionnisme américain sont désormais des facteurs à prendre en compte. A long terme, nul doute que la fragmentation économique mondiale poussera les taux et leur volatilité à la hausse. A court terme, le scénario n'est pas simple car le monde oscille entre croire en le programme de Trump pour booster la croissance US et mondiale et se résoudre à ce que l'Europe et la Chine, avant que Trump n'ait le temps d'agir, plongent le monde en récession. Ainsi nous avons des positions « short » sur le 10 ans US que nous avons coupées à un taux de 4,5% et une position d'écartement 2 ans US / 2 ans allemand que nous avons fortement réduite en fin de mois. Ces deux positions ont été largement gagnantes sur le mois.

Sur le crédit, l'effet immédiat de l'élection est un fort appétit pour le risque et donc une hausse assez indiscriminée des indices. A moyen / long terme, il nous faudra surveiller les sociétés qui pourraient être les plus affectées par des droits de douane, un dollar trop fort ou une chute du commerce mondial.

La principale opération du mois a été la participation à l'émission primaire de la société Roquette Frères, spécialisé dans la conception et la production de dérivés de matières agricoles pour les marchés industriels, agro-alimentaires et pharmaceutiques. Cette double émission (une obligation senior et une hybride) a pour but de financer l'acquisition d'IFF Pharma, augmentant l'empreinte du groupe dans les excipients pharmaceutiques qui ne représentaient que 14% du chiffre d'affaires jusqu'ici. Nous avons souscrit à l'hybride car cette émission, inaugurale pour Roquette, présentait une prime de rendement de près de 2% sur des sociétés de qualité de crédit comparable. Nous avons également acheté une obligation AccorInvest, spin-off d'Accor qui possède et exploite plus de 700 hôtels économiques et milieu de gamme en Europe, dont une part importante pour le compte du groupe Accor avec qui un partenariat long terme a été noué. Enfin, nous avons renforcé l'obligation Apicil 2034 qui recèle encore de la valeur relative parmi les Tier2 assurantielles à nos yeux.

L'obligation Volkswagen qui nous assurait un portage court est arrivée à échéance. Nous avons également pris des profits partiels sur l'obligation CMA CGM qui avait beaucoup progressé depuis son entrée en portefeuille et qui pourrait être affectée par l'instabilité du commerce mondial si une guerre commerciale était lancée.

### **Décembre 2024**

Les taux souverains européens et américains ont repris le chemin de la hausse en décembre, l'activité économique ayant surpris à la hausse et les anticipations d'inflation, principalement liée aux futures mesures politiques et commerciales du président Trump, s'amplifiant.

Sur le crédit, décembre a été conforme à l'année écoulée : très peu de volatilité, des spreads faibles mais qui continuent de se compresser et finalement une très bonne performance dans un contexte de dérapage haussier des taux. Reste désormais à savoir si une telle performance peut se réitérer en 2025 : l'Investment Grade et le BB sont très chers en spreads. Les hybrides corporate et les subordonnées financières représentent une moindre opportunité tant la prime de subordination s'est compressée en 2024. Les obligations moins bien notées (B et CCC) sont nettement plus attractive mais à manipuler avec précaution dans un contexte macroéconomique très incertain.

Nous restons positionnés de façon défensive mais prévoyons d'augmenter légèrement la sensibilité au crédit en s'exposant au segment B avec parcimonie. La bonne surprise de 2025 viendra probablement du marché primaire qui pourrait réaccélérer et offrir des opportunités. Le positionnement en duration reste avant tout flexible tant le débat sur la nature inflationniste du programme Trump reste ouvert et alors que l'Europe s'enfonce dans les crises politiques et l'immobilisme économique.

Pas de nouvelle entrée en portefeuille sur le mois. L'obligation Imerys 2024 est arrivée à maturité. Nous avons cédé l'obligation Cheplapharm Arzeinmittel 2030, spécialiste de la gestion de fin de vie des médicaments, en raison d'un manque de clarté sur la politique de désendettement et d'un rythme d'acquisition pour l'instant trop soutenu à notre goût.

Performances de Richelieu Obligations Court Terme puis Richelieu Euro Credit Unconstrained du 29/12/2023 au 31/12/2024 :

Part R	+ 5,80%
Part N (anciennement F)	+ 5,98%
Part I	+ 6,18%
Indice de Référence part R	+ 4,62%
Indice de Référence part N	+ 4,86%
Indice de Référence part I	+ 4,98%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

#### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE - IC	5 205 472,34	2 490 360,64
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT EUR I ACC	1 593 860,00	429 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 09-10-24	998 580,00	1 000 000,00
UNIT STAT TREA BIL ZCP 05-12-24	906 383,66	951 673,99
UNIT STAT TREA BIL ZCP 26-09-24	917 844,95	890 102,50
US TREASURY BILL ZCP 150525	876 096,65	895 422,18
ILIAD 5.375% 14-06-27	1 018 970,00	613 500,00
AXA 3.25% 28-05-49 EMTN	1 151 040,00	475 155,00
GOLD SACH GR E3R+1.0% 23-09-27		1 518 252,00
RCI BANQUE E3R+0.58% 12-03-25		1 503 198,00

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 9 998 714,70

- o Change à terme :
- o Future : 9 998 714,70
- o Options :
- o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
<b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FOURNISSANT LE SERVICE D'EXECUTION D'ORDRE ET FOURNISSANT LE SERVICE D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT**

Richelieu Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM.

De plus, Richelieu Gestion a recours à des services de recherche externes afin de l'aider dans l'identification des meilleures opportunités d'investissement pour sa gestion.

Les politiques de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont disponibles sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com)

Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

## **POLITIQUE DE VOTE**

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

## **INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

Ce FCP promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Le FCP s'engage à un alignement minimum d'investissements dans des activités économiques qui contribuent à la réalisation d'un objectif environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR (dit « Règlement Taxonomie ») : 0%, aucun calcul n'étant effectué par ailleurs par la société de gestion.

## **REGLEMENT SFDR**

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

## **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

Le risque global de l'OPC est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **POLITIQUE DE REMUNERATION**

La politique de rémunération de Richelieu Gestion est conforme à la Directive 2014/91/EU du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Elle est consultable sur notre site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com)

### **Montants des rémunérations versées au titre de l'année 2024 :**

- Rémunération fixe brute 2024 pour l'ensemble des collaborateurs de la SGP : 2 133 462 €
  - o Dont 1 361 084 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT)
- Bonus brut versé en 2025 au titre de 2024 : 179 900 €
  - o Dont 162 900 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT). L'intégralité du bonus a été versé, il n'y a pas de partie différée (application du principe de proportionnalité)
- Primes d'intéressement versées en 2025 au titre de 2024 : 82 591 €
  - o Dont 54 221 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT)

## **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

RICHELIEU GESTION  
1-3-5 Rue Paul Cézanne

75008 PARIS

e-mail : [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com)

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED**

1-3-5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.



Date :  
2025.06.12  
11:33:47  
+02:00

Amaury Couplez  
Associé

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>201 786,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	201 786,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>34 959 305,43</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 959 305,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>1 439 839,86</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 439 839,86
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>3 922 064,60</b>
OPCVM	3 922 064,60
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instrument financiers à terme (G)</b>	<b>51 674,34</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>40 574 670,23</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>228 674,49</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>2 208 334,63</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>2 437 009,12</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>43 011 679,35</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	40 425 923,87
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	2 342 555,03
<b>Capitaux propres I</b>	<b>42 768 478,90</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>42 768 478,90</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>51 674,29</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>51 674,29</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	63 516,70
Concours bancaires	128 009,46
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>191 526,16</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>43 011 679,35</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	1 260 037,69
Produits sur titres de créances	71 029,77
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	32 541,63
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>1 363 609,09</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-4 365,64
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-4 365,64</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>1 359 243,45</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-280 780,08
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-280 780,08</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>1 078 463,37</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>224 046,79</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>1 302 510,16</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	-1 428 593,34
Frais de transactions externes et frais de cession	-32 167,21
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>-1 460 760,55</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-348 602,30</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>-1 809 362,85</b>

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	2 240 052,43
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	51,36
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>2 240 103,79</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>609 303,93</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>2 849 407,72</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>2 342 555,03</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

Le FCP a pour objet la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indicateur de référence composite (€STER capitalisé + 2,50% pour la part R, +2,90% pour la part N, +3,10% pour la part I et FED capitalisé + 2,50% pour la part RUSD(H)), sur la durée de placement recommandée de 3 ans via une gestion active et discrétionnaire fondée sur l'application de critères financiers et extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>69 928 771,32</b>	<b>89 400 970,19</b>	<b>42 664 564,95</b>	<b>38 012 349,71</b>	<b>42 768 478,90</b>
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I en EUR</b>					
Actif net	22 829 583,79	41 936 907,40	20 813 231,78	16 266 742,46	9 070 493,17
Nombre de titres	204,2885	373,0115	194,7204	144,7826	76,0323
Valeur liquidative unitaire	111 751,68	112 427,92	106 887,78	112 352,88	119 297,89
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1 788,08	-1 029,58	-5 288,49	-2 066,31	-5 039,10
Capitalisation unitaire sur revenu	1 848,18	2 301,71	2 461,22	3 465,59	3 863,42
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N en EUR</b>					
Actif net	19 013 650,33	21 148 918,63	10 503 722,57	7 463 504,84	18 190 332,69
Nombre de titres	189 499,1315	209 826,9334	109 777,1126	74 324,2412	170 940,6269
Valeur liquidative unitaire	100,33	100,79	95,68	100,41	106,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,60	-0,92	-4,73	-1,84	-4,50
Capitalisation unitaire sur revenu	1,51	1,91	2,05	2,95	3,26
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R en EUR</b>					
Actif net	28 085 537,20	26 315 144,16	11 347 610,60	14 282 102,41	15 507 653,04
Nombre de titres	253 896,4281	236 934,3924	107 680,9151	129 193,4863	132 596,8439
Valeur liquidative unitaire	110,61	111,06	105,38	110,54	116,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,77	-1,01	-5,21	-2,03	-4,95
Capitalisation unitaire sur revenu	1,61	2,05	2,21	3,19	3,39

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

## **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### ***Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :***

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1<sup>er</sup> niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2<sup>ème</sup> niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux maximum (TTC)
1	Frais de gestion financière de la société de gestion et frais administratifs externes à cette dernière	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM gérés par Richelieu Gestion (hors OPC de taux dans le cadre de la gestion de la trésorerie) ou toutes entités de son groupe d'appartenance	Part R et RUSD(H) : 1,40% <sup>1</sup> Parts N : 1,10% Parts I : 0,90%
2	Frais indirects (commissions de souscription/rachat et frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	Non significatif
3	Commissions de mouvement perçues : - par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
	- par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
4	Commission de surperformance	Actif net	15% au-delà d'une performance sur année calendaire supérieure à l'Indicateur de référence :  Part R : €STR + 2,50% capitalisé Part RUSD(H) : FED + 2,50% capitalisé Part N : €STR + 2,90% capitalisé Part I : €STR + 3,10% capitalisé

<sup>1</sup> Une quote-part des frais de gestion est attribuée aux Etablissements placeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation.

## Swing pricing

### Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au « swing pricing » avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de « swing pricing » avec un seuil de déclenchement visant à réduire pour les porteurs les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrants et/ou sortants.

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le solde net des souscriptions et des rachats sur l'ensemble des catégories de parts est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du fonds (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (en cas de souscriptions nettes) ou à la baisse (en cas de rachats nets) afin de prendre en compte les coûts de réaménagement du portefeuille imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

La valeur liquidative de chaque catégorie de part est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie de part. La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs du fonds.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuels applicables au fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscriptions et rachats du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du « swing pricing » à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, ces ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du « swing pricing ».

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation des revenus nets</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>38 012 349,71</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	27 393 561,30
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-24 495 238,72
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 078 463,37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 460 760,55
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	2 240 103,79
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>42 768 478,90</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	29,1777	3 400 087,08
Parts rachetées durant l'exercice	-97,9280	-11 083 514,30
Solde net des souscriptions/rachats	-68,7503	-7 683 427,22
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	76,0323	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	154 537,2817	16 156 691,46
Parts rachetées durant l'exercice	-57 920,8960	-5 991 766,79
Solde net des souscriptions/rachats	96 616,3857	10 164 924,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	170 940,6269	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	69 329,8211	7 836 782,76
Parts rachetées durant l'exercice	-65 926,4635	-7 419 957,63
Solde net des souscriptions/rachats	3 403,3576	416 825,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	132 596,8439	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I FR0011374651	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 070 493,17	76,0323	119 297,89
RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N FR0013446747	Capitalisation	Capitalisation	EUR	18 190 332,69	170 940,6269	106,41
RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R FR0011330513	Capitalisation	Capitalisation	EUR	15 507 653,04	132 596,8439	116,95

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-48,81	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>-48,81</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
		FRANCE	201,79		201,79	
<b>Total</b>	<b>201,79</b>		<b>201,79</b>		<b>201,79</b>	

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations	34 959,31	34 554,92	404,39		
Titres de créances	1 439,84	1 439,84			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 208,33				2 208,33
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-128,01				-128,01
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	9 949,90			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>		<b>45 944,66</b>	<b>404,39</b>		<b>2 080,32</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations				5 682,81	12 688,57	4 040,15	12 547,78
Titres de créances	1 439,84						
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 208,34						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-128,01						
<b>Hors-bilan</b>							
Futures						9 949,90	
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>3 520,17</b>			<b>5 682,81</b>	<b>12 688,57</b>	<b>13 990,05</b>	<b>12 547,78</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances	1 439,84				
Opérations temporaires sur titres					
Créances	135,34				
Comptes financiers					
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers	-128,01				
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>1 447,17</b>				

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			201,79
Obligations et valeurs assimilées	16 073,98	18 149,49	735,83
Titres de créances	1 439,84		
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>	<b>17 513,82</b>	<b>18 149,49</b>	<b>937,62</b>

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
<b>Créances</b>		
	Souscriptions à recevoir	14 576,90
	Dépôts de garantie en espèces	214 097,59
<b>Total des créances</b>		<b>228 674,49</b>
<b>Dettes</b>		
	Rachats à payer	2 881,34
	Frais de gestion fixe	43 477,51
	Frais de gestion variable	17 157,85
<b>Total des dettes</b>		<b>63 516,70</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>165 157,79</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	45 033,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,49
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	89 086,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	129 502,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Rétrocessions des frais de gestion	

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	<b>1 302 510,16</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b> Report à nouveau	<b>1 302 510,16</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 302 510,16</b>

### Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	<b>293 745,07</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b> Report à nouveau	<b>293 745,07</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>293 745,07</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	293 745,07
<b>Total</b>	<b>293 745,07</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>558 227,04</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>558 227,04</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>558 227,04</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	558 227,04
<b>Total</b>	<b>558 227,04</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>450 538,05</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>450 538,05</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>450 538,05</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	450 538,05
<b>Total</b>	<b>450 538,05</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>-1 809 362,85</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>-1 809 362,85</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-1 809 362,85</b>

### Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>-383 134,87</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>-383 134,87</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-383 134,87</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	<b>-383 134,87</b>
<b>Total</b>	<b>-383 134,87</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>-769 393,28</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>-769 393,28</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-769 393,28</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	<b>-769 393,28</b>
<b>Total</b>	<b>-769 393,28</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>-656 834,70</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>-656 834,70</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-656 834,70</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-656 834,70
<b>Total</b>	<b>-656 834,70</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS</b>			<b>201 786,00</b>	<b>0,47</b>
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			<b>201 786,00</b>	<b>0,47</b>
<b>Soins et autres services médicaux</b>			<b>201 786,00</b>	<b>0,47</b>
CLARIANE 0.875% 06-03-27 CV	EUR	4 000	201 786,00	0,47
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>34 959 305,43</b>	<b>81,74</b>
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			<b>34 959 305,43</b>	<b>81,74</b>
<b>Assurance</b>			<b>4 186 941,91</b>	<b>9,76</b>
ALLIANZ SE 2.241% 07-07-45	EUR	300 000	301 888,95	0,71
ALLIANZ SE 4.597% 07-09-38	EUR	500 000	528 390,77	1,24
APICIL PREVOYANCE 5.375% 03-10-34	EUR	700 000	741 792,06	1,69
AVIV 3.375% 04-12-45 EMTN	EUR	400 000	401 775,59	0,94
AXA 3.25% 28-05-49 EMTN	EUR	700 000	707 391,33	1,65
CASA ASSURANCES 2.625% 29-01-48	EUR	700 000	696 486,17	1,63
CNP ASSURANCES 4.5% 10-06-47	EUR	500 000	524 635,27	1,23
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 2.125% 16-09-29	EUR	300 000	284 581,77	0,67
<b>Automobiles</b>			<b>618 444,00</b>	<b>1,45</b>
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 4.5% 15-07-28	EUR	600 000	618 444,00	1,45
<b>Banques commerciales</b>			<b>1 269 956,40</b>	<b>2,97</b>
BNP 4.032 12/31/49	EUR	600 000	603 763,90	1,41
BPCE ZCP 17-02-27 EMTN	EUR	500 000	666 192,50	1,56
<b>Compagnies aériennes</b>			<b>1 075 842,27</b>	<b>2,52</b>
AIR FR KLM 8.125% 31-05-28	EUR	300 000	352 553,94	0,82
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.5% 14-07-29	EUR	700 000	723 288,33	1,70
<b>Composants automobiles</b>			<b>2 069 789,18</b>	<b>4,84</b>
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	200 000	214 328,85	0,50
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	700 000	675 591,00	1,58
SCHAEFFLER AG 4.5% 28-03-30	EUR	600 000	624 554,30	1,46
VALEO 5.875% 12-04-29 EMTN	EUR	500 000	555 315,03	1,30
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>869 225,07</b>	<b>2,03</b>
NN GROUP NV FIX 13-01-48 EMTN	EUR	800 000	869 225,07	2,03
<b>Electricité</b>			<b>403 163,23</b>	<b>0,94</b>
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	EUR	400 000	403 163,23	0,94
<b>Epargne et prêts hypothécaires</b>			<b>605 551,36</b>	<b>1,42</b>
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	600 000	605 551,36	1,42
<b>Equipement et services pour l'énergie</b>			<b>535 831,94</b>	<b>1,25</b>
PAPREC 7.25% 17-11-29	EUR	500 000	535 831,94	1,25
<b>Equipements électriques</b>			<b>535 148,71</b>	<b>1,25</b>
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	500 000	535 148,71	1,25

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>668 542,67</b>	<b>1,56</b>
IBERDROLA INTL BV 2.25% PERP	EUR	700 000	668 542,67	1,56
<b>FPI résidentielles</b>			<b>798 032,59</b>	<b>1,87</b>
ALTAREA COGEDIM 1.875% 17-01-28	EUR	400 000	381 527,11	0,89
ALTAREA COGEDIM 5.5% 02-10-31	EUR	400 000	416 505,48	0,98
<b>Gestion et promotion immobilière</b>			<b>428 406,13</b>	<b>1,00</b>
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	400 000	428 406,13	1,00
<b>Grands magasins et autres</b>			<b>455 772,53</b>	<b>1,07</b>
PROSUS NV 1.288% 13-07-29 EMTN	EUR	500 000	455 772,53	1,07
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>1 174 775,55</b>	<b>2,75</b>
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	EUR	700 000	758 768,88	1,78
EDREAMS ODIGEO 5.5% 15-07-27	EUR	400 000	416 006,67	0,97
<b>Infrastructure de transports</b>			<b>391 263,34</b>	<b>0,91</b>
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 1.875% 13-07-27	EUR	400 000	391 263,34	0,91
<b>Logiciels</b>			<b>639 671,00</b>	<b>1,50</b>
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	600 000	639 671,00	1,50
<b>Marches de capitaux</b>			<b>3 086 365,44</b>	<b>7,22</b>
BANCO NTANDER E3R+0.68% 29-01-26	EUR	400 000	404 387,93	0,95
GOLDSTORY SAS 6.75% 01-02-30	EUR	600 000	645 177,42	1,51
QPARK HOLDING I BV 2.0% 01-03-27	EUR	300 000	295 986,83	0,69
QPARK HOLDING I BV 5.125% 15-02-30	EUR	200 000	209 598,05	0,49
VERISURE HOLDING AB 3.25% 15-02-27	EUR	600 000	600 095,00	1,40
VW 4 5/8 03/24/49	EUR	900 000	931 120,21	2,18
<b>Métaux et minerais</b>			<b>845 605,97</b>	<b>1,98</b>
ERAMET 7.0% 22-05-28	EUR	800 000	845 605,97	1,98
<b>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</b>			<b>207 696,12</b>	<b>0,49</b>
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.0% 06-07-29	EUR	200 000	207 696,12	0,49
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>1 499 364,92</b>	<b>3,51</b>
ENI 2.0% PERP	EUR	600 000	585 639,78	1,37
TOTALENERGIES SE 2.0% PERP	EUR	1 000 000	913 725,14	2,14
<b>Produits alimentaires</b>			<b>735 836,77</b>	<b>1,72</b>
VILMORIN ET CIE 1.375% 26-03-28	EUR	800 000	735 836,77	1,72
<b>Produits chimiques</b>			<b>718 538,98</b>	<b>1,68</b>
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	700 000	718 538,98	1,68
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>2 454 403,38</b>	<b>5,74</b>
COTY 3.875% 15-04-26	EUR	600 000	605 865,50	1,42
DUFY ONE BV 3.375% 15-04-28	EUR	600 000	602 008,50	1,41
ITM ENTREPRISES 5.75% 22-07-29	EUR	600 000	656 005,89	1,53
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 1.875% 31-03-27	EUR	600 000	590 523,49	1,38
<b>Services aux collectivités</b>			<b>898 793,26</b>	<b>2,10</b>
ENGIE 1.625% PERP	EUR	900 000	898 793,26	2,10

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Services aux entreprises</b>			<b>1 222 430,09</b>	<b>2,86</b>
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	400 000	429 699,44	1,00
ELO 6.0% 22-03-29 EMTN	EUR	200 000	179 866,62	0,42
LA POSTE 3.125% PERP	EUR	600 000	612 864,03	1,44
<b>Services clientèle divers</b>			<b>315 342,94</b>	<b>0,74</b>
BOELS TOPHOLDING BV 5.75% 15-05-30	EUR	300 000	315 342,94	0,74
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>2 007 254,35</b>	<b>4,69</b>
EIRCOM FINANCE 5.75% 15-12-29	EUR	400 000	420 814,00	0,98
ILIAD 1.875% 11-02-28	EUR	200 000	194 764,41	0,46
ILIAD 5.375% 14-06-27	EUR	400 000	431 343,53	1,01
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	300 000	350 054,45	0,82
TELEFONICA EUROPE BV 3.875% PERP	EUR	600 000	610 277,96	1,42
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>622 964,00</b>	<b>1,46</b>
SOFTBANK GROUP 5.0% 15-04-28	EUR	600 000	622 964,00	1,46
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>1 532 898,40</b>	<b>3,58</b>
AFFLELOU SAS 6.0% 25-07-29	EUR	600 000	643 282,83	1,50
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	500 000	497 737,07	1,16
ORGANON CO ORGANON FOREIGN DEBT COI 2.875% 30-04-28	EUR	400 000	391 878,50	0,92
<b>Sociétés commerciales et de distribution</b>			<b>317 469,75</b>	<b>0,74</b>
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	300 000	317 469,75	0,74
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>556 301,99</b>	<b>1,30</b>
UNIBAIL RODAMCO SE 7.25% PERP	EUR	500 000	556 301,99	1,30
<b>Soins et autres services médicaux</b>			<b>328 407,75</b>	<b>0,77</b>
EPHIOS SUBCO SA RL 7.875% 31-01-31	EUR	300 000	328 407,75	0,77
<b>Tabac</b>			<b>883 273,44</b>	<b>2,07</b>
BRITISH AMERICAN TOBAC 3.0% PERP	EUR	700 000	687 907,74	1,61
BRITISH AMERICAN TOBAC 3.75% PERP	EUR	200 000	195 365,70	0,46
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>			<b>1 439 839,86</b>	<b>3,37</b>
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>1 439 839,86</b>	<b>3,37</b>
<b>Services aux collectivités</b>			<b>1 439 839,86</b>	<b>3,37</b>
UNIT STAT TREA BIL ZCP 20-02-25	USD	1 500 000	1 439 839,86	3,37
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>3 922 064,60</b>	<b>9,17</b>
<b>OPCVM</b>			<b>3 922 064,60</b>	<b>9,17</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>3 922 064,60</b>	<b>9,17</b>
GROUPAMA MONETAIRE - IC	EUR	12	2 741 184,60	6,41
IVO Emerging Markets Corporate Debt EUR I Acc	EUR	8 000	1 180 880,00	2,76
<b>Total</b>			<b>40 522 995,89</b>	<b>94,75</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO STOXX 50 0325	-1	360,00		-48 810,00
<b>Sous-total 1.</b>		<b>360,00</b>		<b>-48 810,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>360,00</b>		<b>-48 810,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO BUND 0325	36		-49 260,00	4 803 840,00
US 10YR NOTE 0325	49		-2 414,29	5 146 064,70
<b>Sous-total 1.</b>			<b>-51 674,29</b>	<b>9 949 904,70</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>			<b>-51 674,29</b>	<b>9 949 904,70</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	40 522 995,89
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	360,00
Total instruments financiers à terme - taux	-51 674,29
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 488 323,46
Autres passifs (-)	-191 526,16
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>42 768 478,90</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I	EUR	76,0323	119 297,89
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N	EUR	170 940,6269	106,41
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R	EUR	132 596,8439	116,95

# **RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME**

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>37 724 650,08</b>	<b>42 325 522,68</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>37 724 650,08</b>	<b>42 325 522,68</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	37 724 650,08	42 325 522,68
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 500,00	3 500,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>301 707,19</b>	<b>345 931,55</b>
Liquidités	301 707,19	345 931,55
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>38 029 857,27</b>	<b>42 674 954,23</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	37 577 435,56	43 832 400,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-699 594,23	-2 111 755,14
Résultat de l'exercice (a,b)	1 134 508,38	943 919,13
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>38 012 349,71</b>	<b>42 664 564,95</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>17 507,56</b>	<b>10 389,28</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	17 507,56	10 389,28
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>38 029 857,27</b>	<b>42 674 954,23</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11 029,92	645,42
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 416 293,87	1 382 595,86
Produits sur titres de créances	0,00	127 500,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 427 323,79</b>	<b>1 510 741,28</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	4 836,67
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>4 836,67</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>1 427 323,79</b>	<b>1 505 904,61</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	127 370,40	180 661,97
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>1 299 953,39</b>	<b>1 325 242,64</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-165 445,01	-381 323,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>1 134 508,38</b>	<b>943 919,13</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux (TTC) maximum
1	Frais de gestion financière de la société de gestion et frais administratifs externes à cette dernière	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM gérés par Richelieu Gestion ou toutes entités de son groupe d'appartenance	Part R : 0,4%* Parts F : 0,35% Parts I : 0,2%
2	Frais indirects (commissions de souscription/rachat et frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	Non significatif
3	Commissions de mouvement perçues : - par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Autres obligations : 0,012 % Produits monétaires, TCN (EMTN et titres négociables à moyen terme compris) : en deçà de 5 millions inclus : 0 € ; entre 5 et 10 millions inclus : 120 € ; au-delà de 10 millions : 200 € Produits dérivés, OST et OPCVM : 0 € Obligations convertibles et remboursables : 0.3%
	- par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Une quote-part des frais de gestion est attribuée aux Etablissements placeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation.

## Swing pricing

### Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au « swing pricing » avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de « swing pricing » avec un seuil de déclenchement visant à réduire pour les porteurs les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrants et/ou sortants.

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le solde net des souscriptions et des rachats sur l'ensemble des catégories de parts est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du fonds (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (en cas de souscriptions nettes) ou à la baisse (en cas de rachats nets) afin de prendre en compte les coûts de réaménagement du portefeuille imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

La valeur liquidative de chaque catégorie de part est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie de part. La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs du fonds.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuels applicables au fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscriptions et rachats du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du « swing pricing » à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, ces ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du « swing pricing ».

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME F	Capitalisation	Capitalisation
Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I	Capitalisation	Capitalisation
Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME R	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>42 664 564,95</b>	<b>89 400 970,19</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	16 278 632,56	9 439 517,80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-22 978 191,53	-52 368 920,98
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 147,33	7 668,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-809 874,45	-2 862 040,08
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-6 888,32	-17 427,18
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 559 005,78	-2 260 446,08
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 767 103,35	-3 326 109,13
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 326 109,13	1 065 663,05
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 299 953,39	1 325 242,64
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>38 012 349,71</b>	<b>42 664 564,95</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 335 516,66	14,04
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	32 389 133,42	85,20
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>37 724 650,08</b>	<b>99,24</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	32 389 133,42	85,21	0,00	0,00	5 335 516,66	14,04	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301 707,19	0,79
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 299 340,25	3,42	7 262 182,81	19,10	13 888 362,87	36,54	3 049 332,64	8,02	12 225 431,51	32,16
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	301 707,19	0,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Coupons et dividendes en espèces	3 500,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>3 500,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	8 147,17
	Frais de gestion fixe	9 360,39
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>17 507,56</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-14 007,56</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME F</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	20 421,5909	1 994 411,27
Parts rachetées durant l'exercice	-55 874,4623	-5 485 234,47
Solde net des souscriptions/rachats	-35 452,8714	-3 490 823,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	74 324,2412	
<b>Part RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	47,0000	5 088 545,78
Parts rachetées durant l'exercice	-96,9378	-10 543 083,09
Solde net des souscriptions/rachats	-49,9378	-5 454 537,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	144,7826	
<b>Part RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	86 030,9076	9 195 675,51
Parts rachetées durant l'exercice	-64 518,3364	-6 949 873,97
Solde net des souscriptions/rachats	21 512,5712	2 245 801,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	129 193,4863	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME F</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME F</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	33 051,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	37 374,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	56 944,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 134 508,38	943 919,13
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 134 508,38</b>	<b>943 919,13</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME F</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	219 523,20	226 093,89
<b>Total</b>	<b>219 523,20</b>	<b>226 093,89</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	501 758,52	479 251,54
<b>Total</b>	<b>501 758,52</b>	<b>479 251,54</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	413 226,66	238 573,70
<b>Total</b>	<b>413 226,66</b>	<b>238 573,70</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-699 594,23	-2 111 755,14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-699 594,23</b>	<b>-2 111 755,14</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME F</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-137 408,70	-520 036,41
<b>Total</b>	<b>-137 408,70</b>	<b>-520 036,41</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-299 166,20	-1 029 778,73
<b>Total</b>	<b>-299 166,20</b>	<b>-1 029 778,73</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-263 019,33	-561 940,00
<b>Total</b>	<b>-263 019,33</b>	<b>-561 940,00</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>97 593 741,00</b>	<b>69 928 771,32</b>	<b>89 400 970,19</b>	<b>42 664 564,95</b>	<b>38 012 349,71</b>
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME F en EUR</b>					
Actif net	11 230 927,23	19 013 650,33	21 148 918,63	10 503 722,57	7 463 504,84
Nombre de titres	112 331,4964	189 499,1315	209 826,9334	109 777,1126	74 324,2412
Valeur liquidative unitaire	99,98	100,33	100,79	95,68	100,41
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,05	-1,60	-0,92	-4,73	-1,84
Capitalisation unitaire sur résultat	0,34	1,51	1,91	2,05	2,95
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I en EUR</b>					
Actif net	43 036 831,98	22 829 583,79	41 936 907,40	20 813 231,78	16 266 742,46
Nombre de titres	387,0632	204,2885	373,0115	194,7204	144,7826
Valeur liquidative unitaire	111 188,12	111 751,68	112 427,92	106 887,78	112 352,88
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-325,82	-1 788,08	-1 029,58	-5 288,49	-2 066,31
Capitalisation unitaire sur résultat	1 644,49	1 848,18	2 301,71	2 461,22	3 465,59
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME R en EUR</b>					
Actif net	42 832 893,37	28 085 537,20	26 315 144,16	11 347 610,60	14 282 102,41
Nombre de titres	388 399,1997	253 896,4281	236 934,3924	107 680,9151	129 193,4863
Valeur liquidative unitaire	110,28	110,61	111,06	105,38	110,54
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,32	-1,77	-1,01	-5,21	-2,03
Capitalisation unitaire sur résultat	1,36	1,61	2,05	2,21	3,19
<b>Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME USD en USD</b>					
Actif net en USD	553 491,75	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	5 500,0000	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire en USD	100,63	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	-0,22	0,00	0,00	0,00	0,00

Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00
---	------	------	------	------	------

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ SE 2.241% 07-07-45	EUR	1 500 000	1 473 639,47	3,87
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>1 473 639,47</b>	<b>3,87</b>
<b>AUTRICHE</b>				
VOESTALPHOL AG 1.375% 27-09-24	EUR	500 000	492 690,85	1,30
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>492 690,85</b>	<b>1,30</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO NTANDER E3R+0.68% 29-01-26	EUR	1 300 000	1 305 821,83	3,44
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 305 821,83</b>	<b>3,44</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
AT & T 3.50% 12/25	EUR	1 000 000	1 004 975,68	2,64
BALL 0.875% 15-03-24	EUR	800 000	794 142,46	2,09
GOLD SACH GR E3R+1.0% 23-09-27	EUR	1 500 000	1 508 798,83	3,97
INTL FLAVORS FRAGRANCES 1.8% 25-09-26	EUR	500 000	478 119,02	1,26
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>3 786 035,99</b>	<b>9,96</b>
<b>FINLANDE</b>				
NOKIA 2 03/15/24	EUR	500 000	505 197,79	1,33
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>505 197,79</b>	<b>1,33</b>
<b>FRANCE</b>				
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	1 500 000	1 486 747,29	3,91
AIR FR KLM 3.875% 01-07-26	EUR	1 000 000	1 014 362,62	2,67
BNP 4.032 12/31/49	EUR	1 000 000	992 851,39	2,61
BPCE ZCP 17-02-27 EMTN	EUR	500 000	632 100,00	1,66
BPCE ZCP 25-06-26	EUR	500 000	713 415,00	1,88
COVIVIO SA 1.625% 17-10-24	EUR	1 000 000	983 638,11	2,59
FORVIA 2.625% 15-06-25	EUR	1 000 000	985 407,50	2,60
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.375% PERP	EUR	1 000 000	1 043 299,67	2,75
I 2.0% 10-12-24 EMTN	EUR	1 000 000	982 296,48	2,59
LAMON 6 3/4 04/25/44	EUR	1 500 000	1 580 549,75	4,16
MERCIALYS 4.625% 07-07-27	EUR	900 000	908 433,81	2,39
MUTU ASSU DES 3.916% 06-10-49	EUR	1 000 000	996 592,51	2,62
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	900 000	917 249,46	2,41
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	1 400 000	1 389 182,51	3,65
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA E3R+0.58% 12-03-25	EUR	1 500 000	1 503 500,00	3,95
SAFFP 0 ? 03/16/26 Corp	EUR	200 000	187 696,14	0,49
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	500 000	498 926,72	1,31
SOCGEN 2 5/8 02/27/25	EUR	500 000	504 242,26	1,32
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	700 000	696 823,78	1,83
TDF INFR SAS 2.5% 07-04-26	EUR	1 000 000	994 955,93	2,62
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	1 500 000	1 508 004,14	3,97
WORLDLINE 1.625% 13-09-24	EUR	1 000 000	980 802,68	2,58
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>21 501 077,75</b>	<b>56,56</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ARCELLOR MITTAL 1.75% 19-11-25	EUR	900 000	869 279,98	2,29
EUROFINS SCIENTIFIC 3.25% PERP	EUR	500 000	485 571,84	1,28

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 354 851,82</b>	<b>3,57</b>
<b>NORVEGE</b>				
NORSK HYDRO AS 1.125% 11-04-25	EUR	1 200 000	1 170 260,36	3,07
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>1 170 260,36</b>	<b>3,07</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AEGON 4 04/25/44	EUR	1 500 000	1 536 285,41	4,04
NNGRNV 4.625% 04/08/2044	EUR	1 100 000	1 139 257,74	3,00
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV E3R+1.55% 16-11-24	EUR	1 000 000	1 017 396,00	2,68
ZF EUROPE FINANCE BV 2.0% 23-02-26	EUR	1 000 000	972 755,48	2,55
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>4 665 694,63</b>	<b>12,27</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
AVIV 3.375% 04-12-45 EMTN	EUR	1 500 000	1 469 379,59	3,87
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>1 469 379,59</b>	<b>3,87</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>37 724 650,08</b>	<b>99,24</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>37 724 650,08</b>	<b>99,24</b>
<b>Créances</b>			<b>3 500,00</b>	<b>0,01</b>
<b>Dettes</b>			<b>-17 507,56</b>	<b>-0,04</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>301 707,19</b>	<b>0,79</b>
<b>Actif net</b>			<b>38 012 349,71</b>	<b>100,00</b>

Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I	EUR	144,7826	112 352,88
Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME R	EUR	129 193,4863	110,54
Parts RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME F	EUR	74 324,2412	100,41

## 7. ANNEXE(S)



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED RUSD (H)  
Code ISIN : FR001400QOJ7  
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion  
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/10/2024

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée** : Le produit a été créé le 30 octobre 2012 pour une durée de 99 ans.

**Objectif** : Le produit a pour objet la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indicateur de référence composite US FED fund rate + 2,50% , sur la durée de placement recommandée de 3 ans via une gestion discrétionnaire fondée sur l'application de critères financiers et extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence US FED fund rate capitalisé +2,5%.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds adopte un style de gestion opportuniste et discrétionnaire en investissant sur des titres de créance et instruments libellés en euro ou en devises du marché monétaire, de dette publique, de dette privée, et de dette convertible, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, notation, secteur d'activités ou types de valeurs. Les investissements seront cependant à dominante d'obligations d'entreprises dans des conditions normales de marché. La gestion repose sur l'analyse par le gérant des rémunérations en taux selon les différentes maturités (courbe), les différents pays et les différentes qualités de signature des émetteurs. Cette analyse tient largement compte de la perception qu'a le gérant sur la situation du cycle économique et financier au moment de l'analyse. Le choix des émetteurs provient de l'analyse financière de l'équipe de gestion sur leur qualité et leur solvabilité.

La sélection des titres est effectuée:

- d'une part, à travers une analyse extra-financière ESG fondée sur une note ESG moyenne du fonds devant être supérieur à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement. Ainsi, les meilleurs acteurs de l'univers initial seront globalement privilégiés, actant que dans la mesure où certains secteurs sont dans l'ensemble considérés comme plus vertueux, cette démarche pourrait induire des biais sectoriels dans la sélection obligataire. L'analyse extra-financière, qui s'applique tout au long de l'existence du produit, porte hors liquidité sur (i) 90% minimum pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade et la dette souveraine émises par des pays développés et (ii) 75% minimum pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents »,

- d'autre part, en fonction des anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des données macroéconomiques et de marché. Les gérants apprécient ensuite les caractéristiques techniques propres au titre. Parallèlement, afin d'évaluer le risque crédit, une analyse financière portant sur les émetteurs est menée.

Le produit est investi en obligations de toutes natures (classiques, convertibles, remboursables, ...) et en autres titres de créance à taux fixe et/ou variable émis en euros ou en US dollar, ainsi qu'aux instruments du marché monétaire. Le produit pourra exposer l'intégralité de son actif net aux produits de taux à caractère spéculatif plus risqués, non notés ou dits « high yield », c'est à dire dont la notation long terme est inférieure à BBB- ou Baa3 selon les échelles de notation des agences officielles ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre -4 et +8. La sensibilité mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de l'actif du produit. Le produit pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir son actif au risque de taux et actions et/ou exposer son actif au risque de taux. Par ailleurs, cette classe de part du produit, libellée en USD est exposée à un risque de change, qui correspond au risque de variation de la devise de référence du produit face à la devise de libellé de la part. Cette exposition au risque de change fera l'objet d'une couverture, qui ne sera néanmoins pas parfaite.

**Affectation des revenus** : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés** : Tous souscripteurs

**Autres informations** :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieugestion.com](mailto:connect@richelieugestion.com) ou sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieugestion.com/notre-gamme/](http://www.richelieugestion.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 USD Période de détention recommandée de 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 543 USD	8 057 USD
	Rendement annuel moyen	-34,57 %	- 6,95 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 504 USD	8 800 USD
	Rendement annuel moyen	-14,96 %	- 4,17 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 183 USD	9 799 USD
	Rendement annuel moyen	1,83 %	- 0,67 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 565 USD	8 800 USD
	Rendement annuel moyen	15,65 %	3,67 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/09/20 - 30/09/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/05/15 - 31/05/17].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/12/14 - 30/12/16].

## Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 USD sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	184 USD	551 USD
Incidence des coûts annuels (*)	1,84 %	1,83 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,15 % avant déduction des coûts et de - 0,67 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 USD
Coûts de transaction	0,44 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	44 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	N/A

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11H30 . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieugestion.com](mailto:reclamation@richelieugestion.com), site web : <https://richelieugestion.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-euro-credit-unconstrained-rusdh-fr001400qoj7/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R  
Code ISIN : FR0011330513  
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion  
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 12/07/2024

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée** : Le produit a été créé le 30 octobre 2012 pour une durée de 99 ans.

**Objectif** : Le produit a pour objet la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indicateur de référence composite €STER capitalisé + 2,50% , sur la durée de placement recommandée de 3 ans via une gestion discrétionnaire fondée sur l'application de critères financiers et extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence ESTER capitalisé +2,5%.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds adopte un style de gestion opportuniste et discrétionnaire en investissant sur des titres de créance et instruments libellés en euro ou en devises du marché monétaire, de dette publique, de dette privée, et de dette convertible, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, notation, secteur d'activités ou types de valeurs. Les investissements seront cependant à dominante d'obligations d'entreprises dans des conditions normales de marché.

La gestion repose sur l'analyse par le gérant des rémunérations en taux selon les différentes maturités (courbe), les différents pays et les différentes qualités de signature des émetteurs. Cette analyse tient largement compte de la perception qu'a le gérant sur la situation du cycle économique et financier au moment de l'analyse. Le choix des émetteurs provient de l'analyse financière de l'équipe de gestion sur leur qualité et leur solvabilité.

La sélection des titres est effectuée:

- d'une part, à travers une analyse extra-financière ESG fondée sur une note ESG moyenne du fonds devant être supérieur à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement. Ainsi, les meilleurs acteurs de l'univers initial seront globalement privilégiés, actant que dans la mesure où certains secteurs sont dans l'ensemble considérés comme plus vertueux, cette démarche pourrait induire des biais sectoriels dans la sélection obligataire. L'analyse extra-financière, qui s'applique tout au long de l'existence du produit, porte hors liquidité sur (i) 90% minimum pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade et la dette souveraine émises par des pays développés et (ii) 75% minimum pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents »,

- d'autre part, en fonction des anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des données macroéconomiques et de marché. Les gérants apprécient ensuite les caractéristiques techniques propres au titre. Parallèlement, afin d'évaluer le risque crédit, une analyse financière portant sur les émetteurs est menée.

Le produit est investi en obligations de toutes natures (classiques, convertibles, remboursables, ...) et en autres titres de créance à taux fixe et/ou variable émis en euros ou en US dollar, ainsi qu'aux instruments du marché monétaire. Le produit pourra exposer l'intégralité de son actif net aux produits de taux à caractère spéculatif plus risqués, non notés ou dits « high yield », c'est à dire dont la notation long terme est inférieure à BBB- ou Baa3 selon les échelles de notation des agences officielles ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre -4 et +8. La sensibilité mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de l'actif du produit. Le produit pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir son actif au risque de taux et actions et/ou exposer son actif au risque de taux.

**Affectation des revenus** : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés** : Tous souscripteurs

### Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieugestion.com](mailto:connect@richelieugestion.com) ou sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieugestion.com/notre-gamme/](http://www.richelieugestion.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 543 EUR	8 057 EUR
	Rendement annuel moyen	-34,57 %	- 6,95 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 504 EUR	8 800 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,96 %	- 4,17 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 183 EUR	9 799 EUR
	Rendement annuel moyen	1,83 %	- 0,67 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 565 EUR	8 800 EUR
	Rendement annuel moyen	15,65 %	3,67 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/09/20 - 30/09/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/05/15 - 31/05/17].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/12/14 - 30/12/16].

## Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	184 EUR	551 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,84 %	1,83 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,15 % avant déduction des coûts et de - 0,67 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 EUR
Coûts de transaction	0,44 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	44 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	N/A

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11H30. Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieugestion.com](mailto:reclamation@richelieugestion.com), site web : <https://richelieugestion.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-euro-credit-unconstrained-r-fr0011330513/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N  
Code ISIN : FR0013446747  
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion  
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 12/07/2024

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée** : Le produit a été créé le 30 octobre 2012 pour une durée de 99 ans.

**Objectif** : Le produit a pour objet la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indicateur de référence composite €STER capitalisé + 2,90% , sur la durée de placement recommandée de 3 ans via une gestion discrétionnaire fondée sur l'application de critères financiers et extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence ESTER capitalisé +2,9%.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds adopte un style de gestion opportuniste et discrétionnaire en investissant sur des titres de créance et instruments libellés en euro ou en devises du marché monétaire, de dette publique, de dette privée, et de dette convertible, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, notation, secteur d'activités ou types de valeurs. Les investissements seront cependant à dominante d'obligations d'entreprises dans des conditions normales de marché.

La gestion repose sur l'analyse par le gérant des rémunérations en taux selon les différentes maturités (courbe), les différents pays et les différentes qualités de signature des émetteurs. Cette analyse tient largement compte de la perception qu'a le gérant sur la situation du cycle économique et financier au moment de l'analyse. Le choix des émetteurs provient de l'analyse financière de l'équipe de gestion sur leur qualité et leur solvabilité.

La sélection des titres est effectuée:

- d'une part, à travers une analyse extra-financière ESG fondée sur une note ESG moyenne du fonds devant être supérieur à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement. Ainsi, les meilleurs acteurs de l'univers initial seront globalement privilégiés, actant que dans la mesure où certains secteurs sont dans l'ensemble considérés comme plus vertueux, cette démarche pourrait induire des biais sectoriels dans la sélection obligataire. L'analyse extra-financière, qui s'applique tout au long de l'existence du produit, porte hors liquidité sur (i) 90% minimum pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade et la dette souveraine émises par des pays développés et (ii) 75% minimum pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents »,

- d'autre part, en fonction des anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des données macroéconomiques et de marché. Les gérants apprécient ensuite les caractéristiques techniques propres au titre. Parallèlement, afin d'évaluer le risque crédit, une analyse financière portant sur les émetteurs est menée.

Le produit est investi en obligations de toutes natures (classiques, convertibles, remboursables, ...) et en autres titres de créance à taux fixe et/ou variable émis en euros ou en US dollar, ainsi qu'aux instruments du marché monétaire. Le produit pourra exposer l'intégralité de son actif net aux produits de taux à caractère spéculatif plus risqués, non notés ou dits « high yield », c'est à dire dont la notation long terme est inférieure à BBB- ou Baa3 selon les échelles de notation des agences officielles ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre -4 et +8. La sensibilité mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de l'actif du produit. Le produit pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir son actif au risque de taux et actions et/ou exposer son actif au risque de taux.

**Affectation des revenus** : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés** : Réservé à certains intermédiaires financiers et/ou aux distributeurs désignés par la Société de Gestion et plus particulièrement aux clients sous mandat de gestion et conseil indépendant.

**Autres informations** :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieugestion.com](mailto:connect@richelieugestion.com) ou sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieugestion.com/notre-gamme/](http://www.richelieugestion.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 544 EUR	8 057 EUR
	Rendement annuel moyen	-34,56 %	- 6,95 %
<b>Défavorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 535 EUR	8 896 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,65 %	- 3,82 %
<b>Intermédiaire</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 220 EUR	9 909 EUR
	Rendement annuel moyen	2,20 %	- 0,31 %
<b>Favorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 606 EUR	8 896 EUR
	Rendement annuel moyen	16,06 %	4,04 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/09/20 - 30/09/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [28/06/22 - 28/06/24].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/12/19 - 31/12/21].

## Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	154 EUR	465 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	1,54 %	1,54 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,23 % avant déduction des coûts et de - 0,31 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,10 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	110 EUR
Coûts de transaction	0,44 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	44 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	N/A

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11H30. Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieugestion.com](mailto:reclamation@richelieugestion.com), site web : <https://richelieugestion.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-euro-credit-unconstrained-n-fr0013446747/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

**La taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

**Dénomination du produit :** RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED  
**Identifiant de l'OPCVM :** 9695003SANTSJL9SCR98

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ____% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED a intégré des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus de gestion, sans se limiter à des caractéristiques environnementales et sociales précises.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

La mise en place de la notation ESG et des indicateurs de durabilité a été implémentée dans la stratégie d'investissement du fonds en mai 2020 et évolué en novembre 2021.

**Les indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de l'année 2024, deux évènements notables ont fait évoluer la performance ESG du fonds. La première concerne la modification du fonds RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME en RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED. Une modification du processus ESG a également été effectuée. Avant il s'agit d'une méthode de réduction de l'univers d'investissement de 20% via une approche « best in Universe ». Depuis Juin 2024, l'analyse est fondée sur une note ESG moyenne du fonds devant être supérieur à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement.

La deuxième évolution date de fin octobre : la méthodologie de calcul de la notation ESG du fonds a évolué suite à un changement de fournisseur de données extra-financier. Le calcul de la note ESG des deux fournisseurs étant différent, les positions du fonds ont été impactées par l'analyse ESG. Lorsqu'auparavant, les notations étaient évaluées positivement dans l'ordre croissant (la valeur la plus haute est la meilleure), les nouvelles notes ESG fonctionnent dans l'autre sens (la valeur la plus petite est la meilleure).

Une baisse de la note ESG finale du fonds de -0.59% a été observée entre fins décembre 2023 avec une note de 58.1 contre 57.8 fin octobre 2023. On notera que la note du fonds fut meilleure que celle de son univers tout au cours de la période.

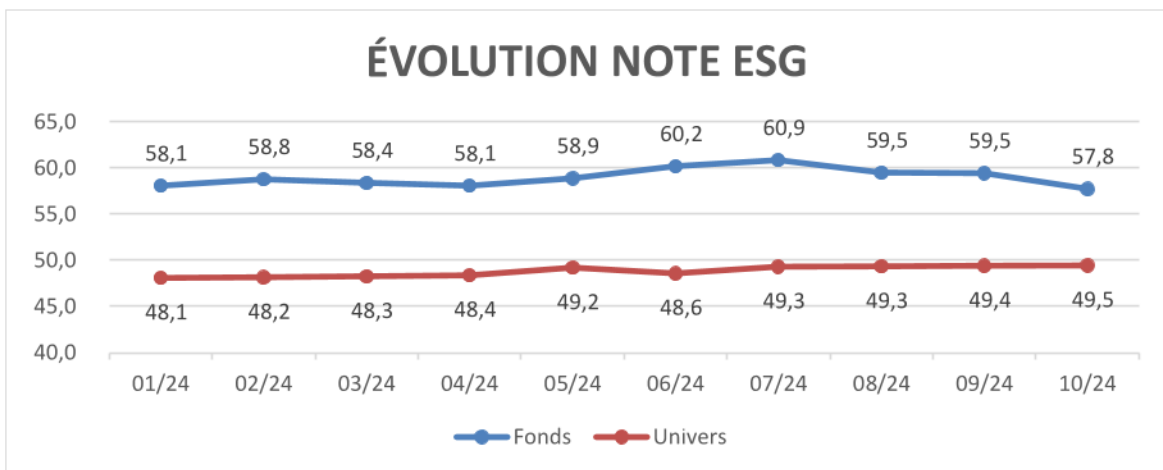


Figure 1: Évolution de la note ESG du fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED au cours de la période de référence

Avec le nouveau fournisseur de données extra-financier, la notation du fonds reste meilleur que celle de l'univers.

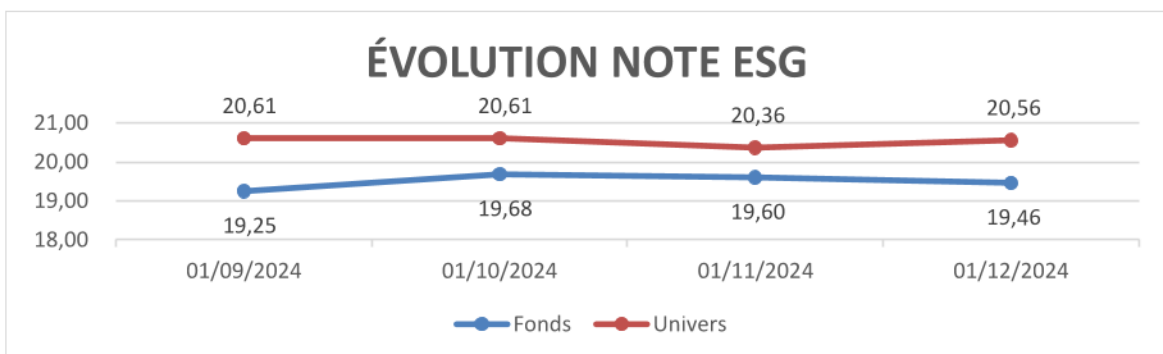


Figure 2: Évolution de la note ESG du fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED au cours de la période de référence

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La note du fonds a évolué positivement lors de la période précédente (2.89%).

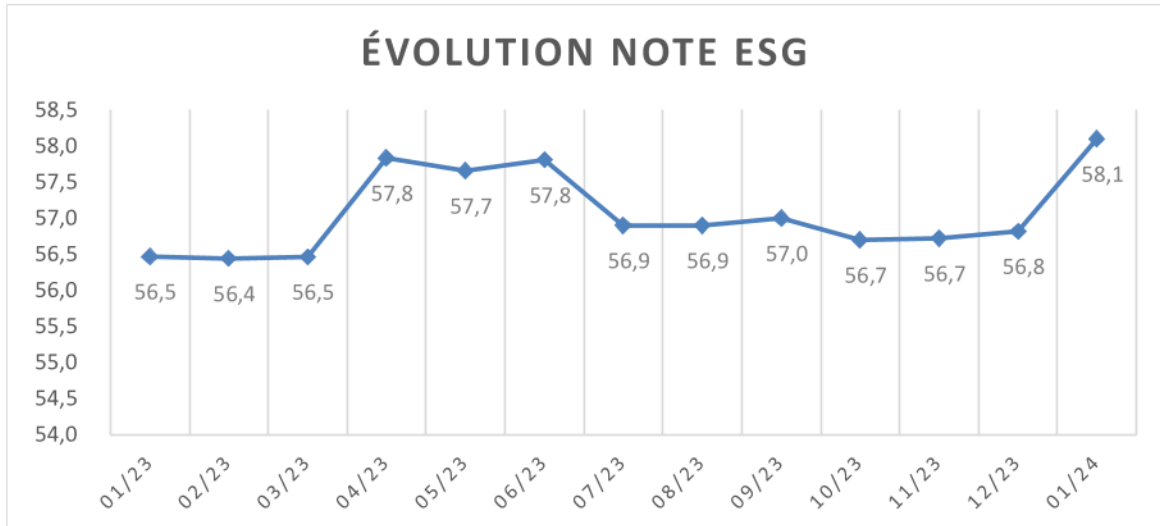


Figure 3 : Évolution de la note ESG du fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED au cours de la précédente période de référence

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment l'investissement durable effectués y-ont-ils contribué ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période de référence. Cette question est Non Applicable.

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

**Les principales incidences négatives**

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période précédente. Cette question est Non Applicable.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA MONETAIRE-IC	Divers	14,33%	Europe
IVO FIXED INCOME-EUR I	Divers	4,88%	Monde
AXASA 3.25% 28/05/49 EMTN	Finance	3,89%	France
TREASURY BILL 02/20/25	Etat	3,87%	Etats-Unis
TREASURY BILL 09/26/24	Etat	3,19%	Etats-Unis
TREASURY BILL 05/12/24	Etat	3,15%	Etats-Unis
VOLKSWAGEN INTL 4 5/8 PERP	Consommation discrétionnaire	2,95%	Pays-Bas
ENGIE 1 5/8 PERP	Services aux entreprises	2,90%	France
TOTALENERGIES 2% PERP	Energie	2,79%	France
ILIAD FP 5 3/8 06/14/27	Services de communication	2,77%	France
ERAMET 7 05/22/28	Matériaux	2,57%	France
NN GROUP NV 4 5/8 13/01/48 EMTN	Finance	2,52%	Pays-Bas
VALEO 5 7/8 04/12/29	Consommation discrétionnaire	2,50%	France
DEUTSCHE LUFTHANSA 3 1/2 07/14/29	Industrie	2,34%	Allemagne
BTF 0 10/09/24	Etat	2,31%	France

A noter que ces investissements ne sont pas représentatifs des positions détenues dans le fonds au cours de la période de référence.

La liste comprend les investissements **constituant la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :  
De 29/12/2023 au 31/12/2024

Pour produire cette liste des 15 principaux investissements du fonds *RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED*, sur la période de référence de fin décembre 2023 à fin décembre 2024, la démarche est la suivante :

1. Récupérer les encours sous gestion quotidien du fonds et la liste des montants d'ordre d'achat pour chaque société ;
2. Sommer le montant net d'achats réalisés sur une même société ;
3. Diviser ce montant net d'achats par l'encours sous gestion du fonds à la date du trade ;
4. Obtenir le pourcentage d'actif net associé à la société ;
5. Classer par ordre décroissant les investissements les plus importants de la période de référence



**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

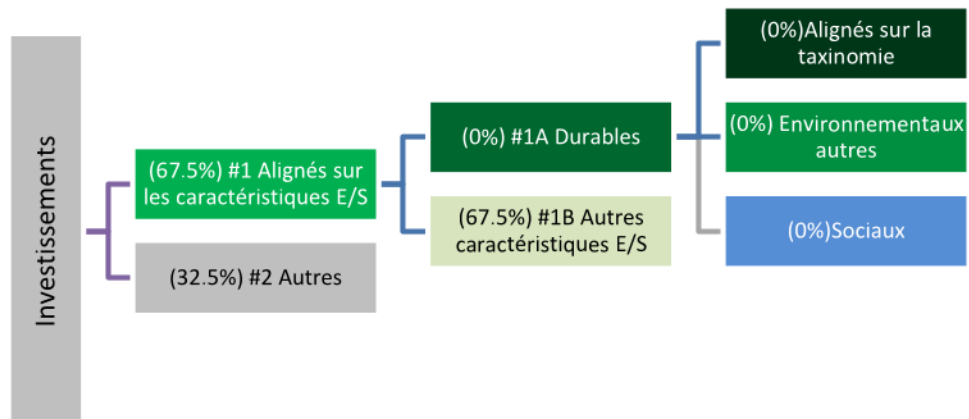
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'équipe de gestion a porté une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés. Le taux minimum de couverture de 90% pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit Investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés fut respectée. De plus un minimum de 75% pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents » le fut également.

Ainsi, La part des actifs alignés avec les caractéristiques E/S promues par le produit financier a donc été durablement d'au moins 67.5% de l'actif net.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. Cette catégorie comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED ne se limite à aucun secteur d'activité en particulier. En revanche, au vu des investissements les plus importants réalisés sur la période de référence, les secteurs économiques les plus représentés sont notamment hors fonds :

- Consommation de base
- Finance
- Consommation discrétionnaire
- Etats ...



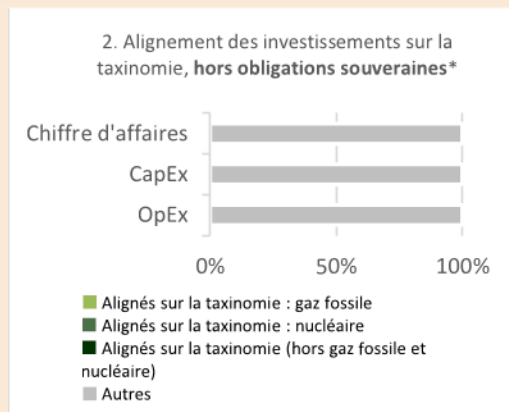
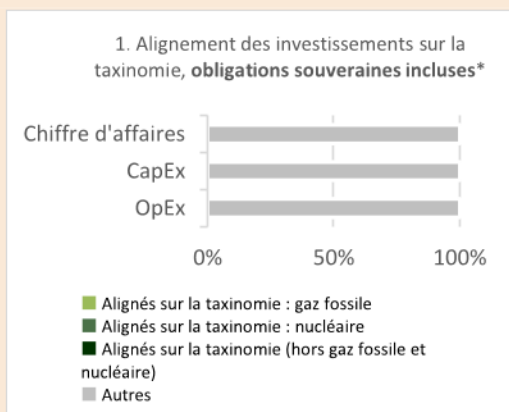
**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

- Oui
- Dans le gaz fossile     Dans l'énergie nucléaire
- Non

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir note explicative dans la marge gauche.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Au même titre que pour le taux minimum de couverture de 67.5% que le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED s'était fixé (hors liquidité), l'équipe de gestion porte toujours une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de respecter le ratio financier lié à la détention maximale de 10% de liquidité. La part des investissements dans la catégorie « autres » n'a donc pas excédé 32.5% de l'actif net sur la période de référence.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

---

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Tout au long de la période de référence, l'équipe de gestion renforce ses échanges formels et informels avec les membres de la direction et du management des sociétés dans lesquelles le fonds est investi. Dans le cadre de ces discussions, des sujets liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont toujours abordés au même titre que la performance, la rentabilité et la viabilité économique de la société.



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet. Cette question est Non Applicable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Cette question est Non Applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.